

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 12 juillet 2007

Etaient présentes les membres suivants : Marie-Christine Armaignac, Maya Atig, Laurence Ceresa, Sophie Coutor, Elisabeth Dahan, Corinne Desforges, Marie Galloo Parcot, Sophie Guilbot-Christaki, Brigitte Jurga-Hoffmann, Anne Le Moal, Dominique Meda, Patricia Pouliquen, Dara Sin, Agnès Teyssier d'Orfeuil, Agnès-Christine Tomas, Catherine Vendat.

Pour le conseil d'administration : Nathalie Tournyol du Clos, Agnès Arcier, Anne-Marie Helleisen, Martine Mamlouk, Annie Chemla-Lafay, Marie-Grace-Lux
Anne-Pénélaud-Brunet, excusée, Véronique Bied-Charreton absente.

1) Le bilan financier a été adopté, et la trésorière reçoit quitus. Une nouvelle campagne de cotisations sera lancée pour l'exercice 2007/2008 par la trésorière et la présidente. Au regard de l'état du compte de l'association, la cotisation reste fixée à 15 euros.

2) Le bilan d'activités présenté par la Présidente a été adopté.

L'équipe du conseil d'administration est reconduite, il sera cependant demandé à l'actuelle secrétaire générale si elle souhaite conserver ses fonctions au sein du bureau au regard de sa charge de travail et de ses autres activités associatives. Si elle souhaite se retirer, il sera possible de nommer un nouveau membre au bureau et de désigner une nouvelle secrétaire générale. Il serait souhaitable que le nouveau membre du bureau ne soit pas originaire du ministère de l'Economie et des Finances. **La présidente Nathalie Tournyol du Clos est, pour sa part, reconduite dans ses fonctions.**

Propositions d'action pour l'année 2007/2008

1) Activités de déjeuner : la formule du déjeuner continue à être considérée comme préférable, en revanche il est proposé d'élargir à d'autres ministères ou institutions les lieux de ces déjeuner, Anne-Marie Helleisen, membre du conseil d'administration, propose le Ministère de l'Agriculture, et Mme Sophie Coutor va examiner les possibilités existantes au sein du Ministère de l'intérieur.

Les personnes ou thèmes susceptibles d'être l'objet d'un déjeuner :

- Délégation des droits de la femme au Conseil économique et social, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.
- Mme Bernadette Malgorn, Secrétaire général du Ministère de l'intérieur;
- Mme Marie-Caroline Bonnet Galzy, Secrétaire générale du Ministère des affaires sociales ;
- Mme Ruellan, présidente de la sixième chambre à la cour des comptes;
- Mme Françoise Gaspard ;
- Mme Marie-Claude Peyrache ;
- M. Paul Peny, directeur général de l'administration et de la fonction publique;
- Chercheurs (thèmes à préciser et à voir avec Dominique Méda) ;
- Mme Isabelle Germain, présidente de l'association des femmes journalistes ;
- "Galiléo": autopsie des dysfonctionnements nationaux et communautaires par Martine Mamlouk

2) Points statistiques et suivi des nominations : Maya Atig se propose de réaliser un point sur la féminisation des cabinets ministériels : il est patent que si une avancée réelle a été réalisée avec la nomination de femmes aux grands ministères régaliens (Economie, Intérieur, Justice), la composition des cabinets ministériels reste encore essentiellement masculine, à l'exception des fonctions traditionnellement dévolues aux femmes que sont les relations avec la presse, avec le parlement, et .. le chef du secrétariat particulier.

Les membres de l'association s'accordent aussi sur la nécessité de réaliser une communication volontariste autour du point statistique que publie chaque année la DGAFP quant à la féminisation des trois fonctions publiques et en particulier de ses cadres dirigeants. C'est à cette occasion qu'il faudra impérativement réaliser une communication "presse", en particulier au regard du recul avéré de la place des femmes dans les instances dirigeantes de l'administration.

Il est aussi proposé de réaliser une étude sur la féminisation des autres administrations publiques en Europe et dans les pays de l'OCDE, Nathalie Tournyol du Clos réalise le travail documentaire.

3) **Création d'une commission** présidée par Martine Mamlouk afin de renouveler nos propositions en matière de **réforme de l'Etat**, et ce en particulier pour examiner les projets lancés par le nouveau gouvernement.

Se sont proposées pour être membres de cette commission : Mmes Arcier, Le Moal, Pouliquen, Chemla-Lafay, Atig, Sin, Tomas, Vendat, Lux, Teissier d'Orfeuil..

La première réunion devrait avoir lieu le plus rapidement possible.

4) Une fois que la commission mentionnée ci-dessus se sera réunie et aura avancé sur une nouvelle base de propositions, en particulier au regard des chantiers ouverts par le nouveau gouvernement, il est proposé par la présidente de **repandre les activités de lobbying auprès des décideurs ministériels en matière de réforme de l'Etat, tant au sein du cabinet du premier ministre que du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique**. Ces actions de lobbying sont indispensables à la reconnaissance institutionnelle de notre association comme interlocuteur par les pouvoirs publics.

Agnès Arcier propose dans ce contexte une lettre ouverte au Président de la République transmise à M.Guéant, Secrétaire général de la Présidence de la république, avant qu'elle ne soit transmise à la presse. Ce courrier est effectivement parti le 13 juillet.

Points divers

- Dominique Méda s'interroge sur notre recrutement vis à vis des plus jeunes hauts fonctionnaires. Un débat s'engage d'où il ressort que notre association regroupe des hauts fonctionnaires issues ou non de grandes écoles, la communication au sein des grandes écoles de la fonction publique ne paraît pas appropriée, ce d'autant que Grandes Ecoles au Féminin (GEF) joue bien son rôle, en revanche chaque membre est invité à contacter des plus jeunes dans sa structure, afin de renouveler les membres de l'association.

- Dominique Méda se propose aussi d'organiser une demi-journée d'études avec des chercheurs destinée aux membres de l'association.

- Une campagne d'informations auprès de la presse sur nos activités est décidée. Il est proposé de mettre à jour la liste des journalistes susceptibles d'être intéressées et d'organiser un petit déjeuner ou déjeuner à l'occasion de nos prochains communiqués.

- Il est rappelé que l'association va fêter son dixième anniversaire, il faut envisager l'organisation d'un événement.